

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Toyota Asset Preparatory Co, Ltd » détenue entièrement par la société « Toyota Fudosan » à travers l'acquisition de l'ensemble des actions ordinaires et des droits de vote y afférents de la société « Toyota Industries corporation ».

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur direct:** la société « Toyota Asset Preparatory Co, Ltd » ;
- **L'acquéreur indirect :** la société « Toyota Fudosan Co, Ltd »
- **La cible :** la société « Toyota Industries Corporation ».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Marché de la vente de chariots élévateurs ;
- Marché de la vente des machines de textiles ;
- Marché de la fourniture de compresseurs de climatisation pour véhicules.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 13 octobre 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Toyota Asset Preparatory Co, Ltd » détenue entièrement par la société « Toyota Fudosan » à travers l'acquisition de l'ensemble des actions ordinaires et des droits de vote y afférents de la société « Toyota Industries corporation ».

« Toyota Asset Preparatory Co, Ltd » est une société à responsabilité limitée de droit japonais, immatriculée au registre du commerce sous le numéro 0100-01-255894, dont le siège social est situé à 1-2 Yurakucho 1-chome, Chiyoda-ku, Tokyo, Japon. Elle est constituée pour la réalisation de l'opération envisagée.

« Toyota Fudosan Co, Ltd » est une société à responsabilité limitée de droit japonais, créée en 1953, dont le siège social est situé au 4-7-1 Meieki, Nakamura-ku, Nagoya City, Aichi, 450-6216, Japon. Elle est immatriculée au registre du commerce sous le numéro 1800-01-031662, spécialisée dans le développement et la gestion de biens immobiliers, principalement des immeubles de bureaux au Japon.

« Toyota Industries corporation » est une société de droit japonais, cotée aux bourses de Tokyo et de Nagoya sous le numéro 1803-01-01427. Son siège social est situé à 2-1, Toyoda-cho, kariya-shi, Aichi, 448-8671, Japon. Elle est active dans la fabrication et la vente d'équipements de manutention, d'automobiles et de pièces automobiles et de machines de textiles.

Fait à Rabat, le 02 octobre 2025